

**PRÉSENTATION**

**du MEM1**



# *Présentation de l'épreuve*



# Généralités

## KÉSAKO ?

C'est une épreuve de culture générale liées à l'analyse d'un document. C'est un peu un commentaire argumenté sur un texte.

## NIVEAU TIMING ?

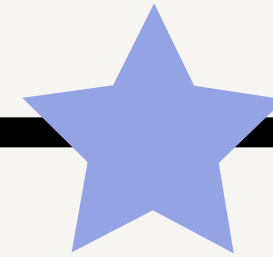
- 5 minutes de présentation
- 5 minutes d'échange avec le jury
- **10 minutes au total**

## OBJECTIF ?

- Montrer vos capacités d'analyse
- Montrer votre esprit critique
- **ÉVITER DE DONNER SON OPINION PERSONNELLE**



# Déroulement



01

Dans la salle de composition  
20 minutes au brouillon  
27 minutes pour les TT

02

Vous avez droit uniquement  
au brouillon préparé  
pendant ces 20 minutes lors  
de votre passage

03

Le texte sera affiché dans la  
salle avec le jury  
**NE SURLIGNEZ PAS LE TEXTE**



# *Méthode de l'épreuve*



# Structure de l'épreuve

5 ÉTAPES

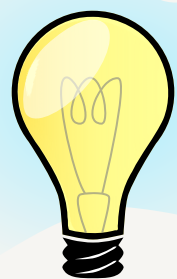
- 1 **Résumer** les informations contenues dans l'ensemble de la documentation en quelques phrases
- 2 Formuler la/les **problématique(s)** du document
- 3 Suggérer des **hypothèses** en réponse à la/les problématique(s)
- 4 **Analyser** de manière critique les documents
- 5 Proposer des **perspectives** sur le sujet



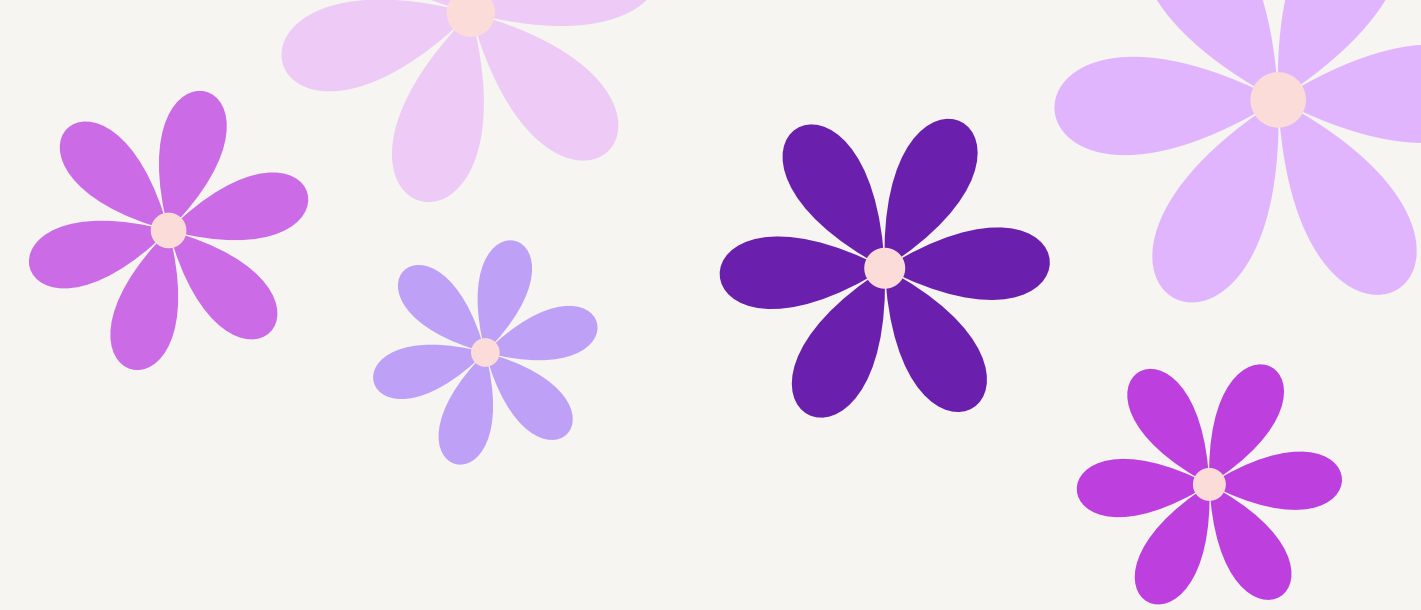
# Étape ①

## Présentation du document

- Une phrase qui présente le sujet de l'étude
- Source
- Date



*Le titre de l'étude et les titres des documents vous donnent les idées principales !!!*



## Résumé

- Idées principales
- Chiffres importants
- Rapide présentation des figures



*Attention ici à formuler vos propres phrases !  
Il ne faut pas simplement lire les titres des documents !!*



# Étape ②



## Problématique(s)

Ce sont les **problèmes** qu'expose le texte !

Le plus souvent, on trouve des problématiques :

- inégalités
- sociales
- économiques
- territoriales



*Ici, une problématique N'EST PAS UNE QUESTION !!!*



# Étape ③

## Hypothèses

Il faut **1 à 2 hypothèses** par problématique

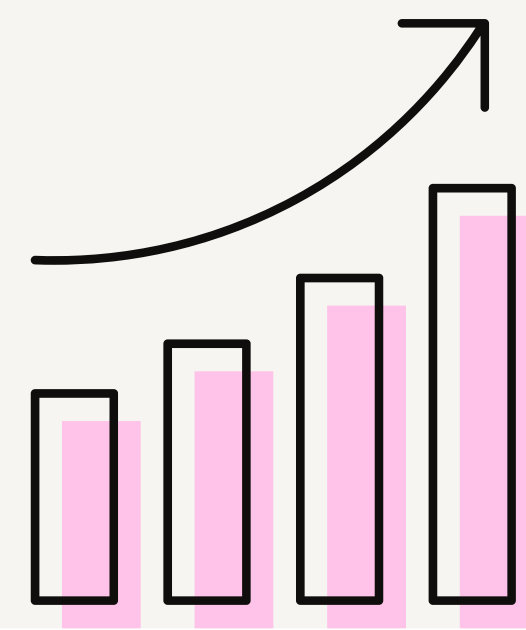
Quand on émet une hypothèse, on répond à cette question :

« **Quels éléments/événements pourraient expliquer la survenue des problèmes ?** »



Vous pouvez vous appuyer sur les **éléments du texte**, sur votre **culture générale**, sur **l'actualité...**

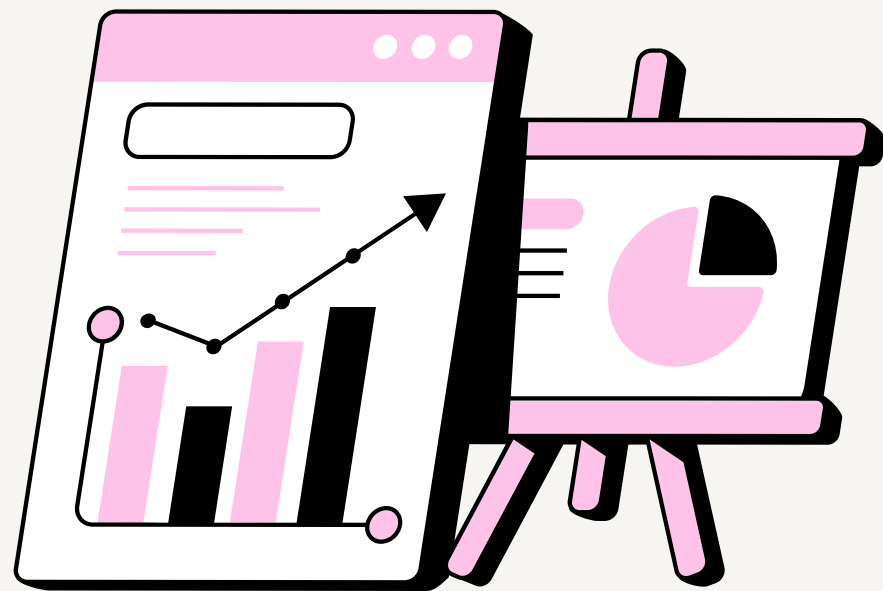
# Étape ④



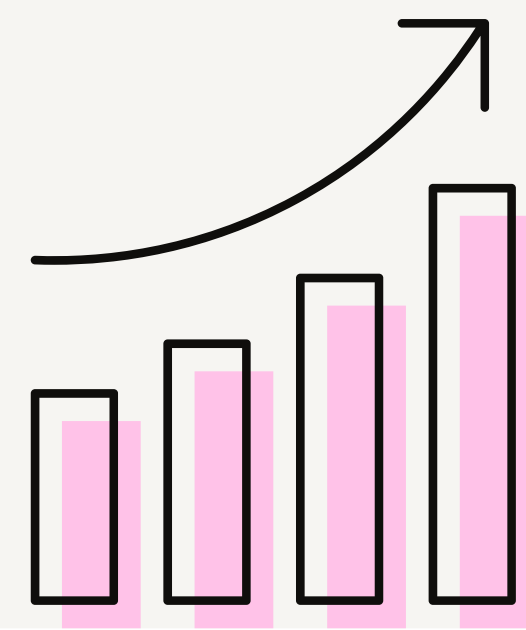
## Analyse critique des documents

Appuyez vos propos (hypotheses et problématiques) avec des **VALEURS CHIFFRÉES** !

Elles peuvent être dans le texte, ou dans les figures avec des graphiques/tableaux...



# Étape ④



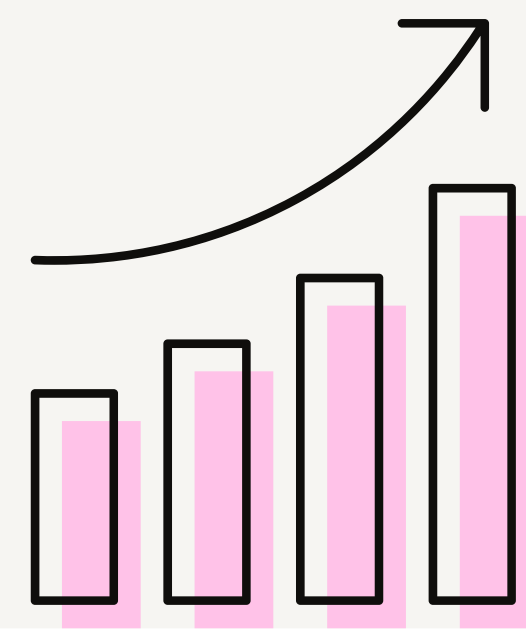
## Analyse critique des documents

ATTENTION ! Cette étape n'est pas exclusive !

**Elle se recouvre avec les étapes 2 et 3 !**

Exemple : quand vous donnez votre première hypothèse, vous donnez la valeur chiffrée qui correspond avant de passer à l'hypothèse suivante !

# Étape ④



## Analyse critique des documents

ATTENTION PARTIE 2 !

**Analyse critique ≠ Critiquer l'étude**

On ne vous demande PAS de critiquer le document et de mettre en avant ses limites !

Ici, il faut simplement analyser les documents pour extraire des **données chiffrées** et ensuite les **mettre en lien avec vos propos**.

# Étape ⑤

## Perspectives

Ici, les perspectives sont les **solutions** qu'on pourrait proposer au vu des problèmes constatés !

### 3 genres de perspectives :

- **Juridiques** : quelles lois pourrait-on mettre en place ?
- **Économiques** : financements, subventions, salaires, logements...
- **Sociales** : quels accompagnements/aides pourrait-on proposer ?

*Restez réalistes dans les solutions que vous proposez !  
Il faut que ce soit théoriquement réalisable !*

# Étape



## Conclusion et limites



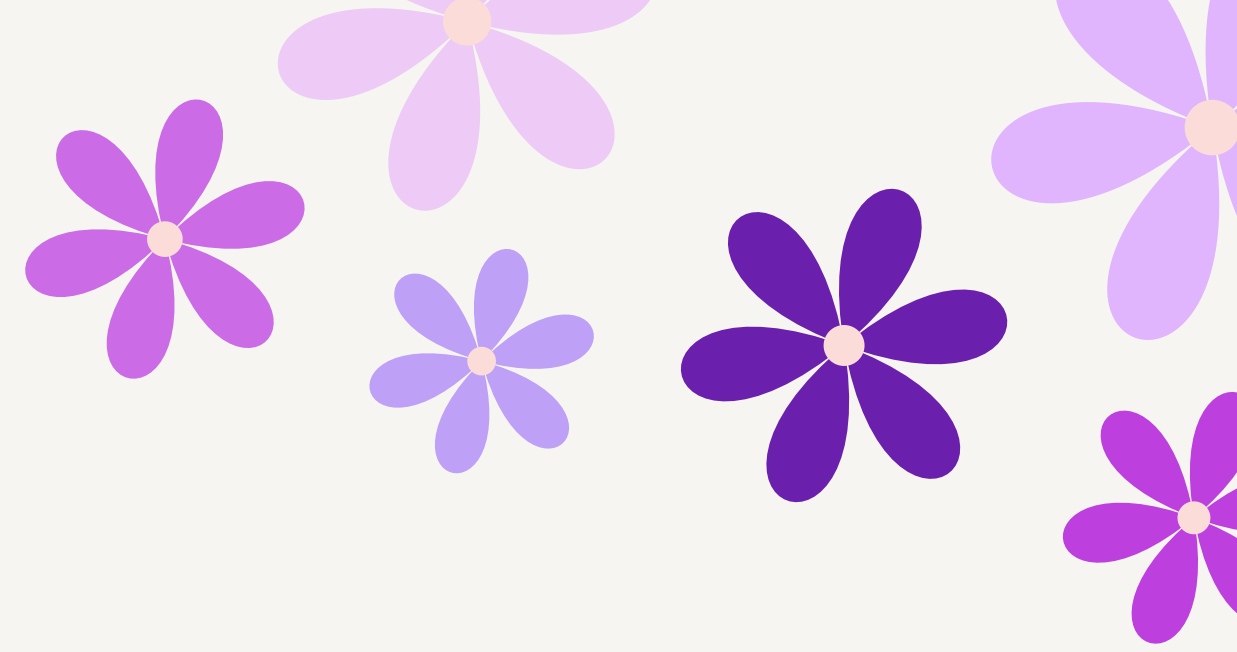
### Pourquoi bonus ?

Parce le but de l'épreuve n'est pas de faire une lecture critique d'article scientifique !!!

Si vous avez le temps : *(parce que oui 5min ça passe vite !!)*

- **Rapide conclusion en une phrase**
- **Limites/Biais** : est-ce que l'étude est anicenne ? Peut-on la généraliser ?
- **Ouverture**

# Conseils pour le brouillon



- **Numéroter les pages** de votre brouillon !
- **Écrire le titre de chaque partie en GROS** pour pouvoir se repérer rapidement avec un coup d'oeil !
- **Séparer** visuellement chaque partie en tirant un trait par exemple !
- Mettre des **couleurs** pour différencier chaque problématique et hypothèse !

**= AVOIR UN BROUILLON LE PLUS VISUEL POSSIBLE**

# PRÉSENTAT<sup>o</sup> / RÉSUMÉ

## PROBLÉMAT<sup>o</sup>

- Problématique 1
- Problématique 2

## CHIFFRES

- Chiffre 1 (texte)
- Chiffre 2 (figure A)
- Chiffre 3 (figure B)

## HYPOTHÈSES

→ Problématique 1

- Hypothèse
- Autre hypothèse

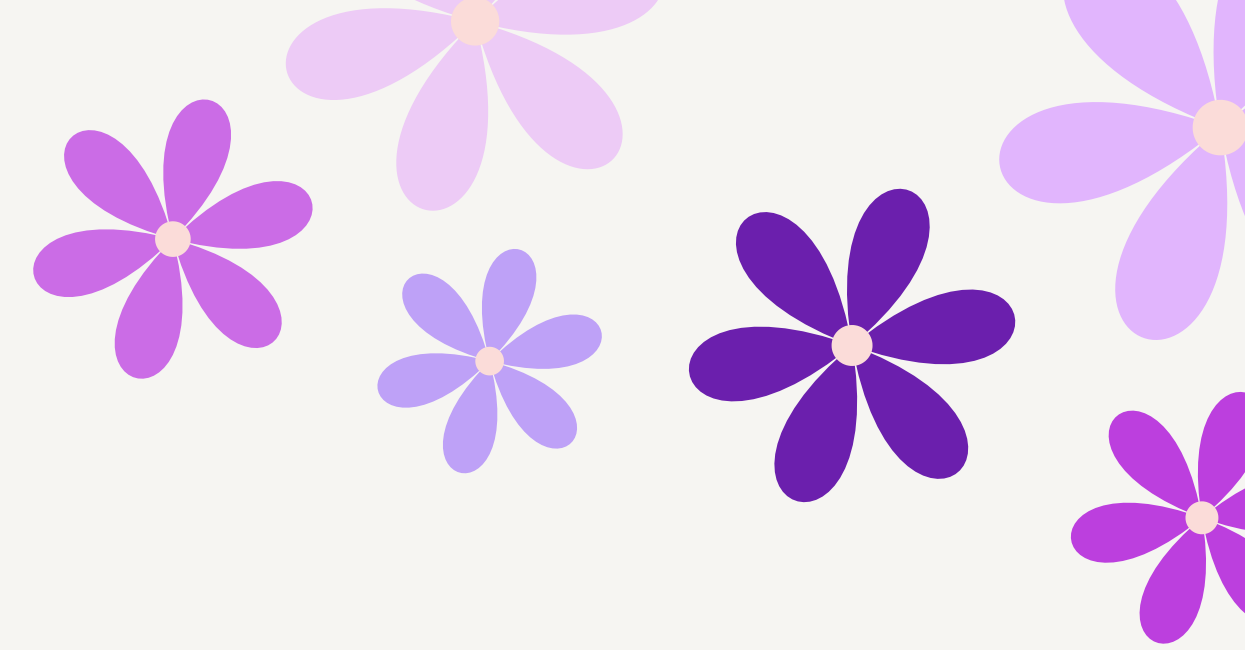
→ Problématique 2

- Hypothèse
- Autre hypothèse

## PERSPECTIVES

- Juridiques →
- Économiques →
- Sociales →

- Quand vous notez les **chiffres importants** sur votre brouillon, notez également entre parenthèses **l'endroit où vous les avez trouvés** ! Si vous avez besoin de vous référer au document, vous trouverez plus vite !



*Exemple de sujet*



## Les femmes seules, avec ou sans enfants, sont surexposées à la pauvreté

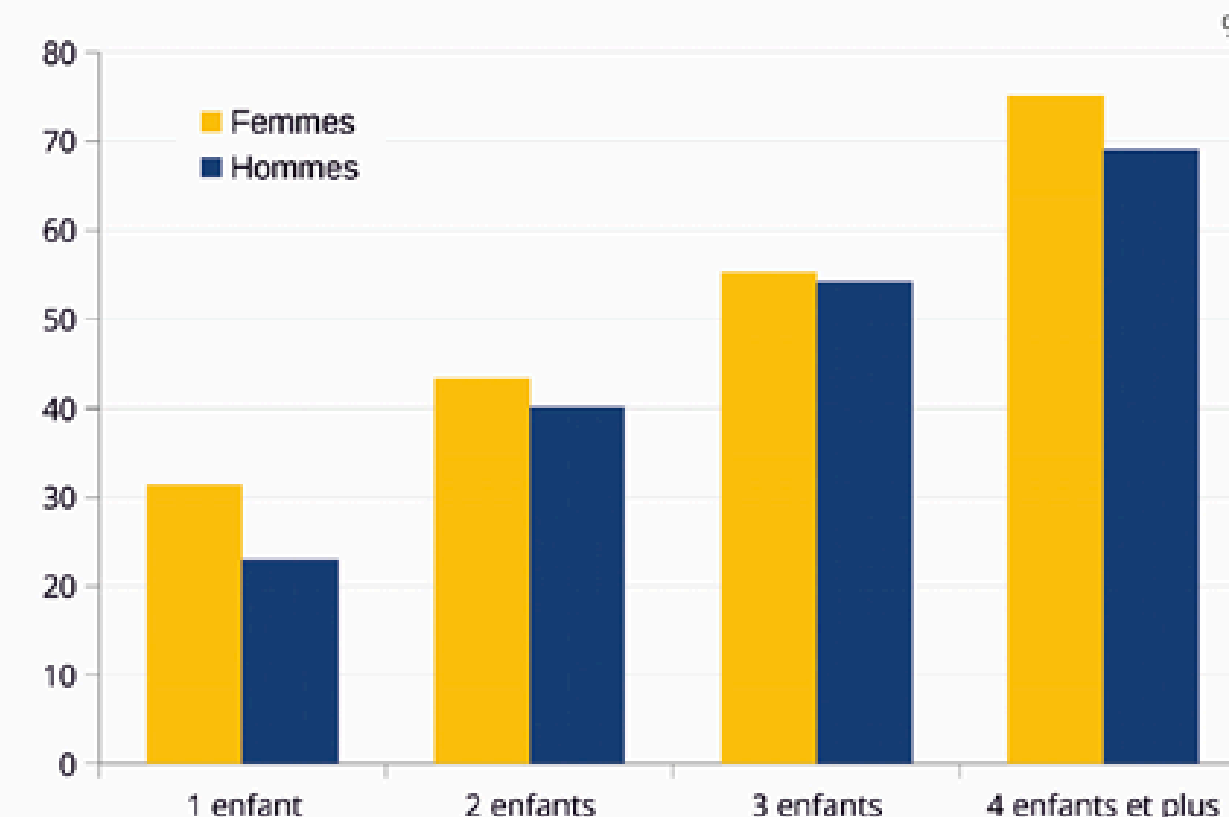
Fin 2018, 328 000 personnes (13,1%) vivent sous le seuil de pauvreté en Centre-Val de Loire. Ce seuil est fixé à 1 090 euros par mois et par unité de consommation. Les ménages les plus exposés sont les familles monoparentales et les personnes vivant seules, en particulier les femmes. La proportion des familles monoparentales augmente régulièrement depuis 1975 : moins de 10 % des familles à cette date, contre 25 % en 2018. Les femmes sont plus nombreuses à être dans cette situation familiale : les trois quarts des adultes à la tête de familles monoparentales sont des femmes. Par exemple après une rupture, les mères ont en effet plus souvent la garde des enfants et elles restent plus fréquemment seules que les hommes. Ces ménages sont les plus touchés par la pauvreté et, dans cette situation, les femmes le sont davantage que les hommes. Parmi les personnes vivant dans une famille monoparentale où le parent est une femme, une sur trois vit sous le seuil de pauvreté contre une sur cinq lorsque le parent est un homme (cf. tableau). Au total avec leurs enfants, les mères des familles monoparentales représentent 67 100 personnes pauvres, soit un cinquième de la pauvreté régionale. Cet écart de situation face à la pauvreté monétaire s'accompagne de conditions de logement différenciées : une mère de famille monoparentale sur quatre est propriétaire de son logement contre un père sur deux. De même, si 8,1 % des couples avec enfants vivent dans un logement sur occupé, il manque au moins une pièce à 18,1 % des familles monoparentales qui ont, de plus, plus fréquemment recours au parc social. Ces mères sont en moyenne moins diplômées : une sur trois n'a aucun diplôme contre un sur quatre pour les hommes. Elles sont de ce fait plus souvent éloignées du marché de l'emploi que les pères. Seules 60 % d'entre elles ont un emploi (10 points de moins que les pères), 15 % sont au chômage (5 points de plus) et 4 % inactives. Lorsqu'elles occupent un emploi, ce dernier est plus précaire : 47 % des mères de familles monoparentales ont un emploi stable (en CDI ou titulaires de la fonction publique) contre 55 % des pères. Les femmes à la tête d'une famille monoparentale ont plus d'enfants que les pères (en moyenne 2,5 enfants contre 2,2 chez les hommes). Leurs revenus doivent ainsi faire vivre davantage de personnes, ce qui accentue le risque de pauvreté (cf. figure).

Type de ménage	Centre-Val de Loire			Nombre, %
	Répartition des ménages (en %)	Taux de pauvreté (en %)	Nombre de ménages pauvres	
Femme seule	19,8	16,0	35 400	35 400
Homme seul	15,1	18,5	31 200	31 200
Femme seule avec enfant(s)	7,5	32,1	23 600	67 100
Homme seul avec enfant(s)	2,6	22,1	5 700	14 100
Couple sans enfant	26,6	4,7	14 100	28 200
Couple avec enfant(s)	25,5	11,8	29 200	130 400
Autres types de ménages	2,9	16,0	4 300	21 300
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>13,1</b>	<b>143 500</b>	<b>327 700</b>

**Champ :** Centre-Val de Loire, ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.

*Source :* Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOsofi) 2018

**Tableau :** Taux de pauvreté selon le type de ménage et le sexe en 2018 en Centre-Val de Loire

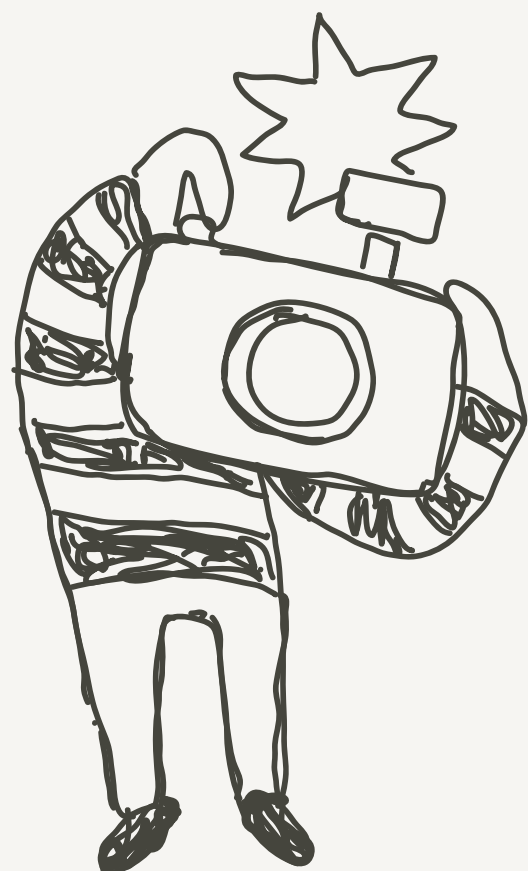


**Champ :** Centre-Val de Loire, ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul, familles monoparentales.

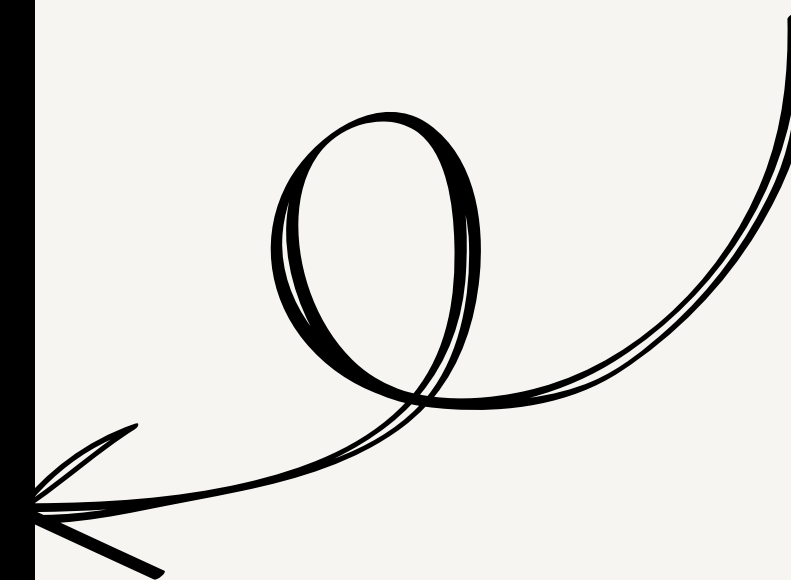
*Source :* Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOsofi) 2018

**Figure :** Taux de pauvreté des familles monoparentales selon le sexe du parent et le nombre d'enfants





**Pour mieux me suivre :)**



**SCAN ME**

## INTRO

### Problématiques

### Hypothèses

### Analyse Critique

### Conclu + perspectives

Economiques :

Juridiques :

Sociales :

### Introduction :

- amorce
- présentation docs
- problématique (à rédiger)
- plan

### Document 1

Idée 1

Idée 2

Idée 3

Idée 4

### Document 2

Idée 1

Idée 2

### Document 3

Idée 1

Idée 2

Idée 3

### Conclusion + analyse critique

- brouillon propre = idées claires
- brouillon visuel et coloré pour facilement s'y retrouver
- normalement prend moins de 20 min → s'entraîner dans sa tête avant de passer
- rédiger intégralement problématiques et fin conclusion



# Différencier les idées pour mieux mélanger les documents!!!

## Document 1

Fin 2018, 328 000 personnes (13,1%) vivent sous le seuil de pauvreté en Centre-Val de Loire.

Mères en moyenne moins diplômées

Mères éloignées du marché du travail

Les trois quarts des adultes à la tête de familles monoparentales sont des femmes

Parmi les personnes vivant dans une famille monoparentale où le parent est une femme, une sur trois vit sous le seuil de pauvreté contre une sur cinq lorsque le parent est un homme

## Document 2

Plus de femmes seules avec enfants que hommes

La précarité des femmes seules avec un enfant est plus importante que celles des hommes dans la même situation

## Document 3

Les femmes ont un seuil de pauvreté plus important, peu importe le nombre d'enfants, par rapport à celui des hommes



# Présentation documents et du sujet

## Les femmes seules, avec ou sans enfants, sont surexposées à la pauvreté

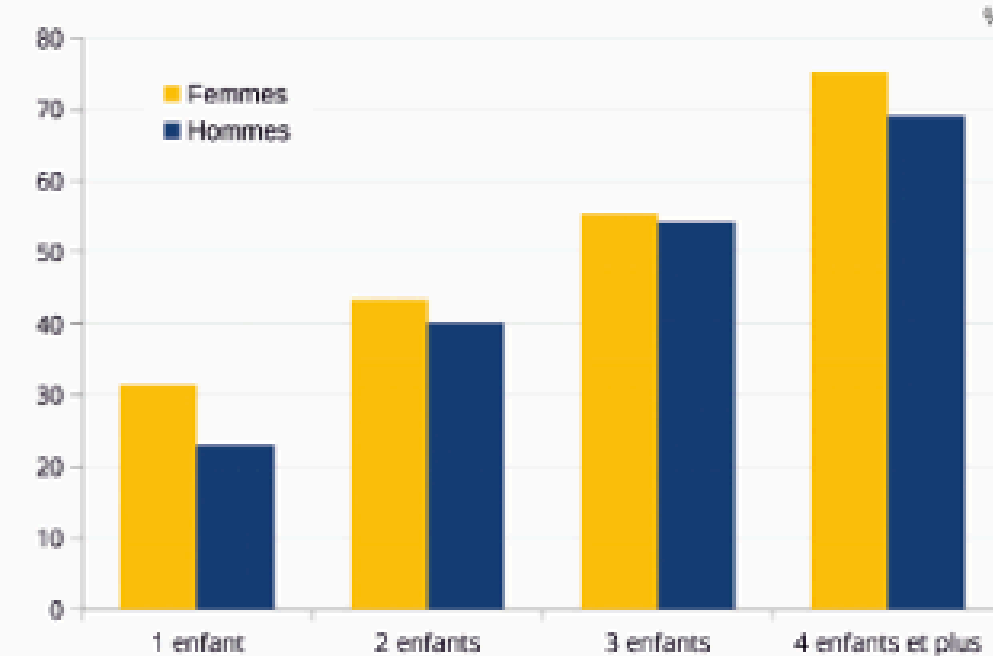
Fin 2018, 328 000 personnes (13,1%) vivent sous le seuil de pauvreté en Centre-Val de Loire. Ce seuil est fixé à 1 090 euros par mois et par unité de consommation. Les ménages les plus exposés sont les familles monoparentales et les personnes vivant seules, en particulier les femmes. La proportion des familles monoparentales augmente régulièrement depuis 1975 : moins de 10 % des familles à cette date, contre 25 % en 2018. Les femmes sont plus nombreuses à être dans cette situation familiale : les trois quarts des adultes à la tête de familles monoparentales sont des femmes. Par exemple après une rupture, les mères ont en effet plus souvent la garde des enfants et elles restent plus fréquemment seules que les hommes. Ces ménages sont les plus touchés par la pauvreté et, dans cette situation, les femmes le sont davantage que les hommes. Parmi les personnes vivant dans une famille monoparentale où le parent est une femme, une sur trois vit sous le seuil de pauvreté contre une sur cinq lorsque le parent est un homme (cf. tableau). Au total avec leurs enfants, les mères des familles monoparentales représentent 67 100 personnes pauvres, soit un cinquième de la pauvreté régionale. Cet écart de situation face à la pauvreté monétaire s'accompagne de conditions de logement différenciées : une mère de famille monoparentale sur quatre est propriétaire de son logement contre un père sur deux. De même, si 8,1 % des couples avec enfants vivent dans un logement sur occupé, il manque au moins une pièce à 18,1 % des familles monoparentales qui ont, de plus, plus fréquemment recours au parc social. Ces mères sont en moyenne moins diplômées : une sur trois n'a aucun diplôme contre un sur quatre pour les hommes. Elles sont de ce fait plus souvent éloignées du marché de l'emploi que les pères. Seules 60 % d'entre elles ont un emploi (10 points de moins que les pères), 15 % sont au chômage (5 points de plus) et 4 % inactives. Lorsqu'elles occupent un emploi, ce dernier est plus précaire : 47 % des mères de familles monoparentales ont un emploi stable (en CDI ou titulaires de la fonction publique) contre 55 % des pères. Les femmes à la tête d'une famille monoparentale ont plus d'enfants que les pères (en moyenne 2,5 enfants contre 2,2 chez les hommes). Leurs revenus doivent ainsi faire vivre davantage de personnes, ce qui accentue le risque de pauvreté (cf. figure).

Type de ménage	Centre-Val de Loire			Nombre de personnes dans les ménages pauvres
	Répartition des ménages (en %)	Taux de pauvreté (en %)	Nombre de ménages pauvres	
Femme seule	19,8	16,0	35 400	35 400
Homme seul	15,1	18,5	31 200	31 200
Femme seule avec enfant(s)	7,5	32,1	23 600	67 100
Homme seul avec enfant(s)	2,6	22,1	5 700	14 100
Couple sans enfant	26,6	4,7	14 100	28 200
Couple avec enfant(s)	25,5	11,8	29 200	130 400
Autres types de ménages	2,9	16,0	4 300	21 300
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>13,1</b>	<b>143 500</b>	<b>327 700</b>

Champ : Centre-Val de Loire, ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiloSofi) 2018

Tableau : Taux de pauvreté selon le type de ménage et le sexe en 2018 en Centre-Val de Loire



Champ : Centre-Val de Loire, ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul, familles monoparentales.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiloSofi) 2018

Figure : Taux de pauvreté des familles monoparentales selon le sexe du parent et le nombre d'enfants



# Problématique(s)

(et on le dit)

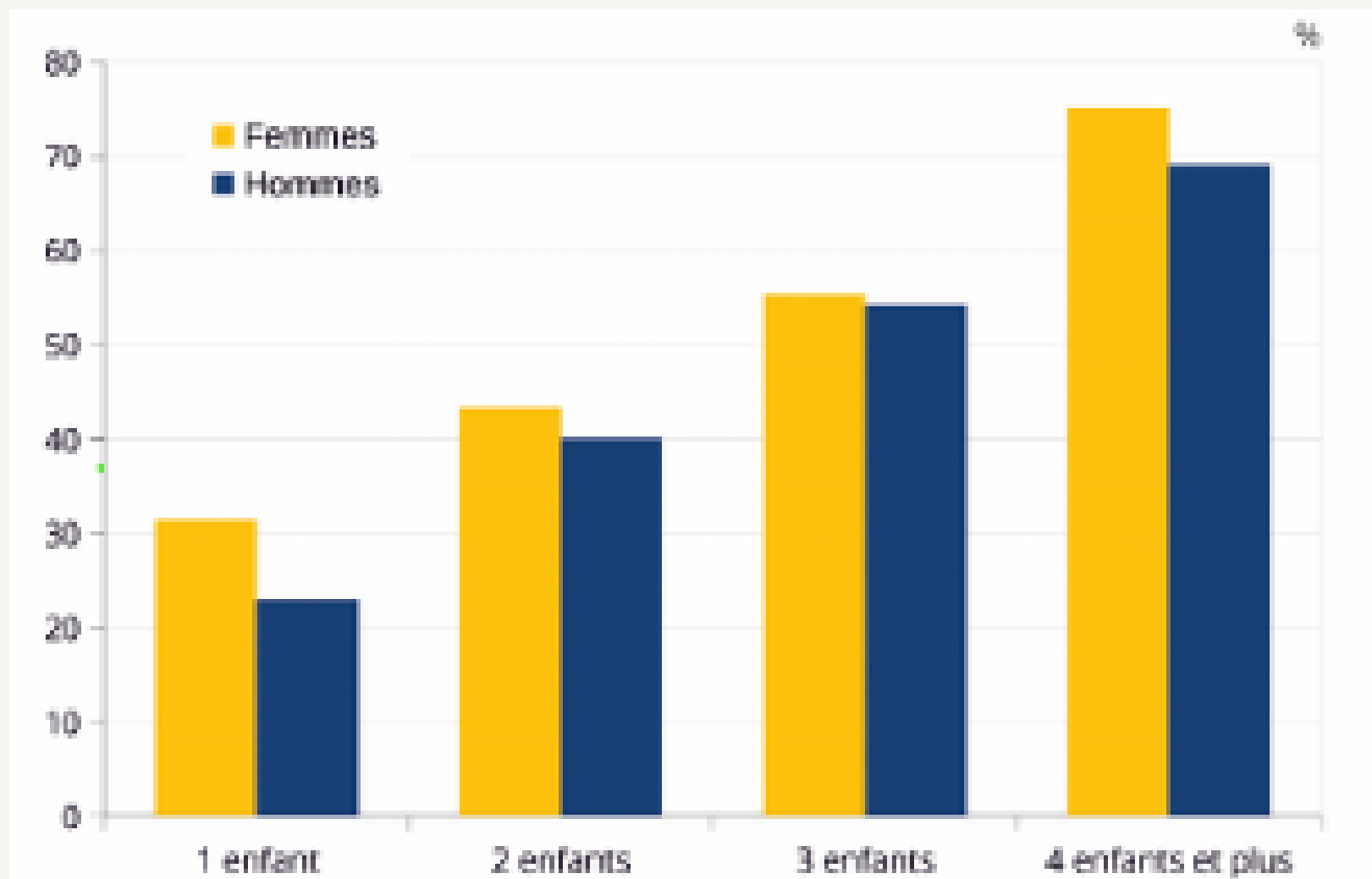
1. Taux de pauvreté des ménages
2. Taux de pauvreté familles monoparentales
3. Inégalités de pauvreté entre femmes (avec ou sans enfants) et les hommes (dans la même situation)

**valeurs chiffrées +++**

# Hypothèses

(et on le dit)

**Exposées dans le texte !!!**



- plus d'enfants à charge chez les femmes
- Niveau d'études des femmes plus bas (doc.1) et difficultés d'emploi → conséquence sur logement occupé

**valeurs chiffrées +++**

# Perspectives

(et on le dit)

**Economiques** : faciliter emploi des femmes

**Juridiques** : accompagnement des ruptures

**Sociales** : planning familial, accès à la formation des femmes, conseil

# Analyse critique

(et on le dit)

Analyse fiscal d'une seule région : le Centre-Val de Loire en 2018:

- les autres années ?
- les autres régions ?

Données consolidées entre données fiscales et données démographiques (INSEE) :

- données démographique mises à jour tous les 4 ans = données à jour?



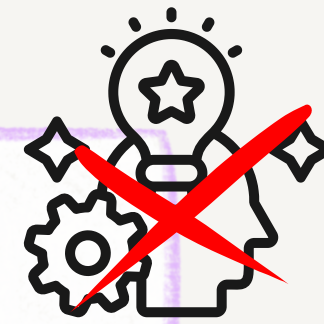
# *Questions*





## NO STRESS

## N'INVENTEZ RIEN



C'est ok de dire que vous ne savez pas ou dire que vous supposez que

...

# CONSEILS QUESTIONS



## PRENEZ LE TEMPS

Cherchez les infos dans le texte, les images, les chiffres ... Ce ne sont que quelques secondes de blanc !

## RÉPÉTITION ?



Ce n'est pas interdit ! Vous pouvez vous répéter pour aller plus loin dans votre réflexion par exemple !



**Merci et bon  
courage !**

Romane, Vaïana et Célia ♥